

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 6 juillet 2020 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19h30.

L'enregistrement audio de la séance du conseil sera disponible aux citoyens pour consultation.

Sont présents à cette téléconférence :

MESDAMES : Andr ea Gosselin ET Cindy Grenier

MESSIEURS : Marc-Andr e Routhier, Ren e Breton, Roger Cyr.

Est  galement pr esente Mme Sonia Tardif, directrice g n rale / secr taire-tr sori re.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la s ance ordinaire du 1er juin 2020.
3. Affaires d coulant du dernier proc s-verbal.
4. Adoption des comptes du mois.
5. R solution adoptant les d penses incompressibles.
6. Correspondance.
7. P riode de questions.
8. Rapport de la MRC.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport du directeur des travaux publics.

ADMINISTRATION G N RALE

11. Entente relative   l'op ration du refuge animalier par la SPA Thetford Mines.
12. Avis de motion et d p t du projet de r glement no 366 sur la s curit  publique concernant la garde des chiens.
13. Fermeture du bureau municipal pour les vacances estivales.

AM NAGEMENT. URBANISME ET D VELOPPEMENT

14. Demande du minist re des Transports pour une autorisation   la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) lots 4 448 902, 4 448 925 et 5 461 522.
15. Panneau publicitaire-Parc Industriel.
16. Demande de la Corporation du patrimoine du canton de Leeds-Patrimoine Culturel.
17. Formation conciliateur-arbitre pour l'inspecteur en b timent.

LOISIRS ET CULTURE

18. Demande de la biblioth que pour l'annulation des amendes sur les pr ts de livres.
19. Camp de jour - embauche du personnel.
20. Demande de remboursement - camp de jour et activit s sportives.
21. Chemin St-Jacques – samedi 12 septembre 2020.

DIVERS

22. Demande de travaux d' lagage   l'intersection du 210, rue principale et de la route 269.
23. Travaux de la route 216 Ouest.
24. Remerciement.

LEV E DE LA S ANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020 qui permet **aux organismes** municipaux de revenir au retour à la normale et de tenir leurs séances de conseil avec présence du public en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène ou le maintien des règles en vigueur depuis le début de la pandémie (absence du public), y compris la publication des délibérations.

EN CONSÉQUENCE, il est

154-07-20

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

Que le conseil accepte que la présente séance et les suivantes soient publiques tout en s'assurant de protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

ADOPTION DES MINUTES DU 1er JUIN 2020

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

155-07-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

M. Chabot en fait un bref suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

156-07-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	52 381.54\$
Incendie :	1 442.98
Sécurité :	599.20
Voirie :	276 747.63
Hygiène du milieu :	16 002.14
Santé :	2 557.65
Urbanisme :	128.22
Loisirs :	8 794.22
Salaires :	24 380.22

TOTAL	383 033.80\$
-------	--------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

157-07-20

Proposée par MME Cindy Grenier et appuyée par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Chabot invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DE LA MRC

M. Chabot fait un bref rapport de la MRC.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Monsieur Marc-André Routhier mentionne que la pratique des activités sportives extérieures est commencée depuis le 2 juillet avec les mesures préventives du coronavirus.

RAPPORT DU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Il a été fait par M. Éric Guay au sujet des travaux réalisés au cours du mois de juin et ceux à venir.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ENTENTE RELATIVE À L'OPÉRATION DU REFUGE ANIMALIER PAR LA SPA THETFORD MINES

ATTENDU QUE la Municipalité désire conclure une entente avec la SPA Thetford Mines pour faire appliquer son règlement municipal concernant les animaux et/ou le règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens édictés par le gouvernement du Québec.

ATTENDU QUE la Municipalité désire confier l'enregistrement et l'émission des médailles pour chiens prévus au règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens à la SPA Thetford Mines ;

ATTENDU QUE la SPA Thetford Mines est un organisme à but non lucratif voué à la protection des animaux qui offre un service de contrôle et protection des animaux;

ATTENDU QU'IL y a lieu pour la Municipalité d'exercer un contrôle sur les animaux se trouvant sur son territoire;

158-07-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte l'entente proposée par la SPA Thetford Mines relative à l'opération du refuge animalier pour la période du 7 juillet au 31 décembre 2020.

QUE le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière soient autorisés, et ils le sont par la présente, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds l'entente de services.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 366 SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE CONCERNANT LA GARDE DES CHIENS.

AVIS DE MOTION est donné par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement # 366 sur la sécurité publique concernant la garde des chiens.

DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 366

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES VACANCES ESTIVALES.

159-07-20

Proposé par M. Roger Cyr et appuyée par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé du 20 juillet au 2 août 2020 pour les vacances estivales.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

DEMANDE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR UNE AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ) LOTS 4 448 902, 4 448 925 ET 5 461 522.

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec doit reconstruire le pont (P-04687) à poutres de béton armé ;

ATTENDU QUE le pont actuel a été construit en 1964 et qu'il est situé sur la route 269 Sud, au-dessus de la rivière Sunday, dans la municipalité de Saint-Jacques de Leeds;

ATTENDU QUE lors de la reconstruction du pont, les fossés seront reprofilés et les remblais seront consolidés aux approches ;

ATTENDU QUE pour réaliser ces travaux, le ministère des Transports doit acquérir et utiliser à une fin autre qu'agricole une superficie en zone agricole de 0.0839 hectares;

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la municipalité est en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur dans la MRC;

ATTENDU QUE le projet répond aux critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE la demande d'autorisation pour une utilisation à une autre fin que l'agriculture ne vise pas un immeuble protégé qui génère des distances séparatrices relatives aux installations d'élevage;

160-07-20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer

la demande du ministère des Transports du Québec et d'en informer la Commission de la protection du territoire agricole.

PANNEAU PUBLICITAIRE-PARC INDUSTRIEL

Ce dossier sera discuté ultérieurement

DEMANDE DE LA CORPORATION DU PATRIMOINE DU CANTON DE LEEDS-PATRIMOINE CULTUREL

Ce dossier sera discuté ultérieurement

FORMATION CONCILIATEUR-ARBITRE POUR L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

161-07-20 Proposé par MME Cindy Grenier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte de payer les frais en lien avec la participation de monsieur Dominic Paradis à la formation de conciliateur arbitre offerte par la COMBEQ qui seront partagés avec les municipalités de Coleraine et de St-Adrien d'Irlande.

LOISIRS ET CULTURE

DEMANDE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR L'ANNULATION DES AMENDES SUR LES PRÊTS DE LIVRES.

CONSIDÉRANT QU'actuellement une amende de 0.05\$ par jour est appliquée pour les retards sur les prêts de livres ou périodiques à la bibliothèque;

162-07-20 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M Marc-André-Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

Les frais de retard ne soient plus chargés aux usagers de la bibliothèque de Saint-Jacques de Leeds.

CAMP DE JOUR -EMBAUCHE DU PERSONNEL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité tiendra un camp de jour pour la période estivale soit du 25 juin au 21 août 2020;

163-07-20 Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu l'unanimité des conseillers présents que les personnes suivantes soient engagées pour le camp de jour au tarif² horaire fixé par le conseil municipal :

Pénélope Breton, Coordonnatrice
Madison Gagnon, animatrice
Mallory Poulin, animatrice
Mélicca Labranche, animatrice

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

Fait à noter, M. René Breton se retire des délibérations sur cette décision.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT - CAMP DE JOUR ET ACTIVITÉS SPORTIVES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande de remboursement de madame Geneviève Breton pour son fils qui n'est plus en mesure de fréquenter le camp de jour suite à une blessure au bras ;

CONSIDÉRANT QUE l'événement s'est produit dans le cadre du Camp de jour;

164-07-20

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Cindy Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte de rembourser les frais d'inscription au camp de jour et au soccer au prorata de la durée des services non utilisés.

CHEMIN ST-JACQUES – SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

Tourisme Région de Thetford organise un parcours pédestre balisé entre la municipalité de Saint-Jacques de Leeds et la municipalité de Saint-Pierre de Broughton le 12 septembre 2020.

La Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds s'occupera de fournir de l'eau, la nourriture pour accueillir les participants de la randonnée pédestre au Centre culturel.

DIVERS

DEMANDE DE TRAVAUX D'ÉLAGAGE À L'INTERSECTION DU 210, RUE PRINCIPALE ET DE LA ROUTE 269.

La Municipalité est informée par monsieur Roger Cyr qu'il y a des branches d'arbres qui sont nuisibles pour la visibilité des usagers de l'entrée donnant accès 210, rue principale.

TRAVAUX DE LA ROUTE 216 OUEST

La Municipalité confirme qu'il y a des travaux sont prévus sur la route 216 Ouest dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures rurales locales (PIIRL) de la MRC des Appalaches et qu'une demande d'aide financière sera déposée par la municipalité dès qu'il y aura un appel de projets par le MTQ.

REMERCIEMENT

La Municipalité est informée par monsieur Marc-André-Routhier des remerciements faits par monsieur Marcel Bolduc pour les travaux réalisés à l'intersection de la route des Chutes et du rang 6 Ouest.

LEVÉE DE LA SÉANCE

165-07-20

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h45.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière